

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Élise Lanoie

<https://www.cadre21.org/membres/d490994120cfea973fe6bbbd>

Date d'obtention : 2021-03-19 14:10:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'importance de suivre le protocole pour s'assurer d'offrir des interventions complètes et uniforme à chacun des élèves. Aussi, il est important de ne pas regarder de photos à caractère sexuel qu'un élève aurait pu envoyer. Il faut faire la grille d'évaluation pour bien cibler les interventions à faire avec nos élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cela va aider à intervenir d'une façon uniforme et juste auprès de chacun des élèves. Aussi, d'être certaine de ne pas oublier d'étapes dans mes interventions lors d'une situation de ce type. Cette formation me fournit une multitude d'informations qui vont m'aider à mieux comprendre les différents aspects d'une situation de sextos.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais m'assurer de ne pas consulter des images à caractère sexuel envoyées ou reçues par des élèves. Je vais regarder avec quel service je dois faire équipe, selon la situation. Si je vois une nature malveillante dans la situation, je vais m'assurer de contacter les policiers avant de faire une intervention.